

Bonjour chères riveraines et chers riverains,

Voici votre deuxième communication de l'année 2020.

Nous espérons que vous allez bien malgré la pandémie actuelle. Nous tenons à ce que vous sachiez que nous continuons nos communications et de travailler à maintenir notre engagement envers vous.

Espérant que tous les propriétaires profiteront pour pratiquer leurs activités en toute quiétude, tout en conservant le deux mètres de distance tel que mentionné par la Santé publique.

Ça va bien aller!

VENTE DE VÉGÉTAUX PAR AGIRO depuis janvier 2020 (autrefois sous le nom de l'APEL)

Il est encore possible ce printemps de commander des plantes si vous désirez végétaliser votre terrain et la bande riveraine à bon prix.

Le nouveau site web <https://agiro.org/> offre désormais, la possibilité de :

- Consulter le catalogue de végétaux;
- Passer une commande en ligne;
- Faire le paiement en ligne.

Vous avez jusqu'au **29 mai à 16h00 pour soumettre votre commande.**

Par la suite, **vous serez contacté pour prendre rendez-vous pour la réception de votre commande chez Agiro.**

La cueillette de votre commande s'effectuera les 5 et 6 juin prochains.

<https://agiro.org/passer-a-laction/vegetaux/ventes-de-vegetaux-a-prix-reduits/>

SAVEZ-VOUS QUE

LES CANARDS : Les canards font partie du décor majestueux d'un lac mais une importante source de pollution et de maladie.

Ils augmentent considérablement la pollution des lacs de baignade, tant au niveau des coliformes contenus dans leurs fientes qu'un ver microscopique (le cercaire) qui peut créer des problèmes cutanés chez l'humain (dermatite du baigneur). C'est pourquoi plusieurs municipalités ont commencé à interdire de nourrir les canards.

Un canard produit autant d'excréments (**matières fécales**) que **5 humains** ; en le nourrissant, il fréquente notre lac plus longtemps (durant 220 jours). Trois familles de canards sur un lac, environ **5 canards par famille**, c'est **comme permettre à 75 humains (3 X 5 X 5) d'utiliser le lac comme fosse septique !**

Pour nourrir les canards (et autres oiseaux aquatiques), **les personnes riveraines utilisent du pain ou des mélanges de grains préparés pour les élevages de volailles. Ces aliments ne sont pas adaptés à leurs besoins et les déjections qu'ils entraînent représentent une source de pollution importante pour le lac.** Ces animaux assimilent une partie seulement des éléments nutritifs, soit environ 60%. Le reste se retrouve dans leurs excréments et devient un excellent engrais pour les algues et les plantes aquatiques.

Avant de nourrir les canards, pensez aux répercussions **Lorsqu'on décide de nourrir les canards, on les attire hors de leur abri naturel.** De plus, en apportant de la nourriture, on augmente les risques d'attirer d'autres espèces, moins désirables.

POLLUTION : Des taux plus grands de certains éléments peuvent causer la croissance des algues qui vont à la longue réduire le taux d'oxygène dans l'eau et empêcher les plantes et les espèces animales d'y vivre.

DERMATITE DES NAGEURS CHEZ LES HUMAINS : Un plus grand nombre de canards augmente d'autant les chances de dermatite des nageurs, causée par le parasite schistosomatidae qui vit sur les canards.

Il est IMPORTANT d'éviter à tout prix de nourrir les canards!!

Source principale : Robert Lapalme, Protéger et restaurer les lacs, Bernard Dumont éditeur, collection Bouquins verts, 2006

Considérant la grandeur du lac Perreault et du lac Fin, une seule famille de canards serait le maximum acceptable afin de protéger la qualité de l'eau.

Nous sommes présentement en communication avec d'autres municipalités qui ont relevé le défi des canards et le ministère de l'environnement sur ce qui serait possible d'effectuer pour éloigner les canards afin de protéger nos lacs. Nous vous reviendrons sous peu à ce sujet.

L'élément premier à suivre c'est de : **NE PAS NOURRIR LES CANARDS**

CONSEILS PRATIQUES

Bois de chauffage

Savez-vous qu'il est déjà temps de penser à commander votre bois de chauffage afin qu'il soit livré pour le printemps ou au début de l'été.

Sélectionner les essences de bois selon nos besoins

- 1) Les bois durs et denses comme l'érable et le chêne ont une bonne valeur calorifique. Ils produisent des feux et de la braise qui durent longtemps. Ils permettent ainsi aux poêles et foyers d'offrir leur plein rendement.

Valeur calorifique par corde (en millions de BTU)

- Orme liège **32**
 - Caryer (hickory) et chêne rouge **28**
 - Érable à sucre **28**
 - Hêtre et bouleau jaune (merisier) **25**
 - Frêne et orme rouge **24**
- 2) Certains bois moins performants au plan énergétique peuvent cependant constituer d'excellents bois de chauffage au printemps et à l'automne. Ils facilitent le contrôle de la chaleur et n'ont pas tendance à surchauffer la maison ou votre chalet. Quelques exemples :

Valeur calorifique par corde (en millions de BTU)

- Érable rouge et bouleau blanc **23**
- Érable argenté **21**
- Peuplier et tilleul **8**

3) Quant aux bois résineux comme le sapin et l'épinette, ils sont à éviter. Leur pouvoir calorifique est faible et leur combustion produit d'importants dépôts de créosote dans la cheminée.

Des combustibles plus « ÉCOLOS »

Le marché offre par ailleurs des produits plus écologiques que le bois naturel et pouvant être utilisés dans les mêmes appareils.

- Les bûches de bois densifié (bran de scie compressé) engendrent de 30 à 50 % moins d'émissions nocives que le bois naturel, tout en offrant une efficacité énergétique supérieure de 20 à 35 %. Ces bûches doivent être utilisées avec modération : jamais plus de trois à la fois dans un appareil certifié EPA.
- Les bûches paraffinées dégagent deux fois plus de chaleur que le bois, puisqu'elles renferment jusqu'à quatre fois moins d'humidité que le bois de chauffage. Leur efficacité énergétique est de 20 à 35 % supérieure à celle du bois naturel. Cette intensité de chaleur exige cependant que ces bûches soient brûlées uniquement dans un poêle ou un foyer ouvert. C'est également le cas des bûches fabriquées à partir de marc de café que proposent certains supermarchés.
- On conseille aussi de ne pas employer de bûches écologiques pour le démarrage du feu dans un poêle en fonte afin d'éviter un choc thermique.

Source : CAA Québec

ÉCOCENTRE

570, rang Saint-Paul nord, St-Ubalde

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a ouvert ces portes le 6 mai et ce jusqu'à la mi-novembre.

HORAIRE : les mercredis, vendredis et samedis de 8h00 à 16h45

- Il est à noter que le nombre de véhicules sur le site sera limité, prévoir un délai d'attente.
- Une distance minimale de 2 mètres entre les personnes devra être conservée en tout temps.
- Une personne par véhicule, sauf si vous avez besoin d'assistance pour déposer vos objets lourds.
- Les enfants et les animaux doivent demeurer dans le véhicule en tout temps.

Note: Le permis de conduire ou l'immatriculation du véhicule est obligatoire.

Votre comité de l'Association du lac Perreault et du lac Fin.